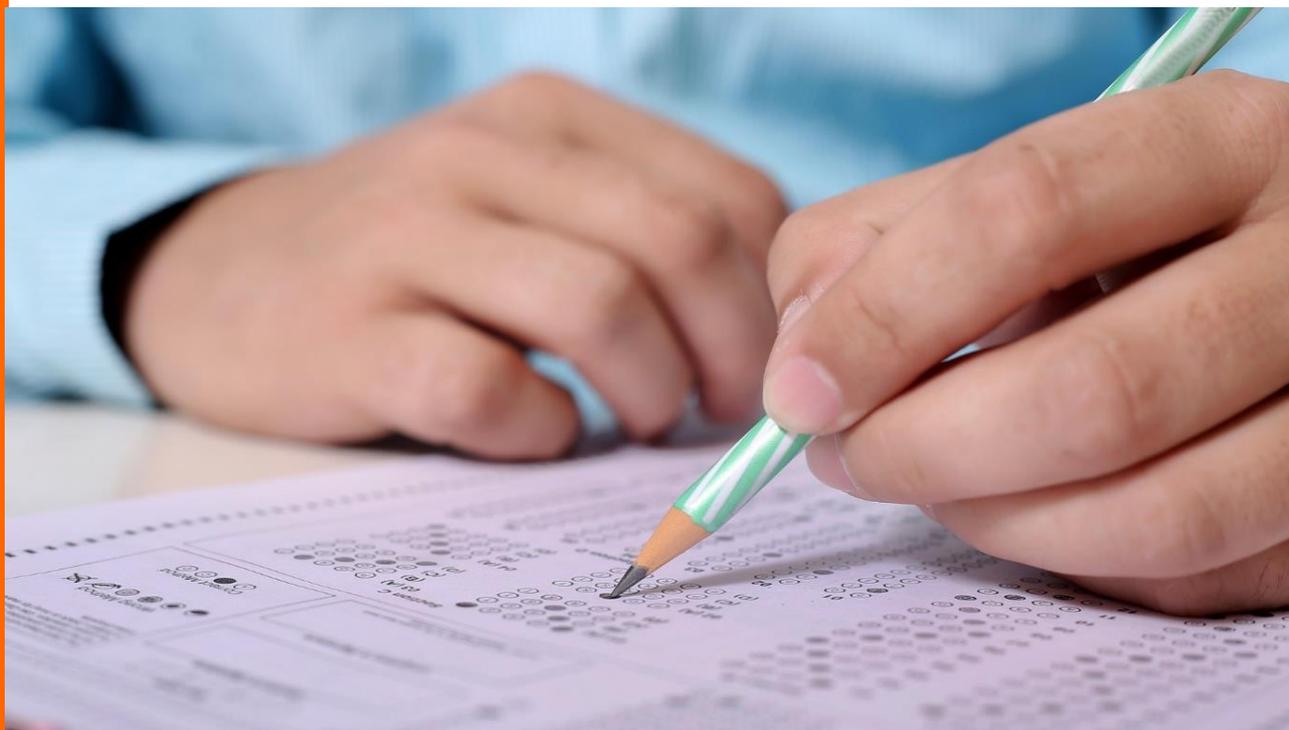


EVALUATIONS : COTER OU ACCOMPAGNER LE PARCOURS SCOLAIRE DE L'ÉLÈVE ?



© pixabay

Alice PIERARD

ANALYSE UFAPEC
DECEMBRE 2019 | 33.19



Résumé

Beaucoup de parents s'interrogent sur la question des méthodes et de l'intérêt des évaluations. Entre les leçons, les devoirs, les révisions et les examens, quel équilibre entre apprentissages et évaluation ? Au-delà d'une image à un moment donné du parcours scolaire, quel est l'intérêt du bulletin et des évaluations qui l'accompagnent ? Quel regard porter sur les évaluations aujourd'hui ?

Mots-clés

Evaluation, bulletin, cahier de notes, cotation, points, remarques, commentaires, amélioration, compréhension, remédiation, consolidation, dépassement, construction, apprentissage, enseignant, élève, capacités, forces, faiblesses, constructif, positif



Avec le soutien du Ministère
de la Fédération Wallonie-Bruxelles



Introduction

A l'heure des sessions d'examens de Noël dans de nombreuses écoles secondaires, il est judicieux de se pencher sur la question des méthodes et de l'intérêt des évaluations. Beaucoup de parents s'interrogent à ce sujet... Entre les leçons, les devoirs, les révisions de la matière et les examens, quel temps est accordé aux élèves pour apprendre et pour asseoir leurs apprentissages ? Quel équilibre entre apprentissages et évaluation ? Comment s'assurer au mieux de l'acquisition de ces savoirs ?

Au-delà d'une image à un moment donné du parcours scolaire, quel est l'intérêt du bulletin et des évaluations qui l'accompagnent pour l'élève, ses parents et ses enseignants ? Quel regard porter sur les évaluations aujourd'hui ?

Le système actuel est apprécié par des parents et des enseignants, mais est aussi critiqué par d'autres. Les positions par rapport à la question ne sont pas unanimes. Des parents voudraient une évaluation plus formative et constructive : moins de notes, apprentissages par essai et erreur, commentaires positifs des enseignants, rencontres plus régulières avec les enseignants, etc. Toutefois, cela n'est pas une demande de tous les parents, du moins concernant les notes, car certains attendent ces cotations pour connaître le niveau de leur enfant et lui apporter un soutien si nécessaire.

Du côté des enseignants, certains se complaisent dans le modèle actuel de l'évaluation avant tout sommative et certificative. D'autres sont prêts à envisager de nouvelles logiques d'évaluation. Quelles sont ces alternatives ? Comment les mettre en pratique ?

Quel temps consacrer aux évaluations ?

- Quelles évaluations ?

Il faut distinguer trois types d'évaluation : diagnostique, formative et sommative.

L'évaluation diagnostique peut se pratiquer en début d'apprentissage pour connaître les acquis de base des élèves et, le cas échéant, adapter la séquence d'apprentissage selon les besoins des élèves.

L'évaluation formative identifie les difficultés et les progrès de l'élève et s'assure de l'assimilation de la matière. Elle peut se faire en cours d'apprentissage et servir à la ré-explication du cours, à la mise en place d'une remédiation, etc.

L'évaluation sommative permet d'établir le bilan des connaissances et compétences de l'élève, notamment en vue de sa certification (on peut alors parler d'évaluation certificative).

Un même enseignant peut pratiquer les trois formes d'évaluation. Les seules obligatoires sont les évaluations certificatives externes en 6^e primaire, en 2^e secondaire et en 6^e secondaire en vue de l'obtention du CEB, du CE1D et du CESS.

- Quel temps y consacrer ?

Le temps actuellement consacré aux évaluations sommatives semble trop important pour certains pédagogues et parents. C'était déjà l'un des constats d'une analyse de l'UFAPEC de 2015, qui s'intéressait notamment au poids des évaluations sommatives par rapport aux évaluations formatives dans les écoles actuellement¹. Une maman a fait le calcul : *sur 181 jours d'école – congés scolaires, jours fériés et week-ends exclus – plus de 30 sont consacrés à la révision, à l'épreuve et à la correction d'examens. Tout cela en session, précise-t-elle. Car en dehors de celles-ci, il y a aussi les bulletins. Or, pour les remplir, il faut bien mettre des notes. Donc, faire des interrogations en classe... C'est sans fin !*²

Les équipes éducatives en sont conscientes. Comme l'explique une directrice : *C'est vrai que l'on passe beaucoup de temps à évaluer. Depuis la rentrée, nous essayons de minimiser la session de Noël pour les plus petits : nous n'organisons plus d'examens de décembre en première, deuxième et troisième secondaire. Mais la session de juin, le CE1D en fin de deuxième et les trois bulletins par année sont maintenus. Objectif du pouvoir organisateur : récupérer du temps pour les apprentissages.*³

Certaines écoles réduisent les sessions d'examen ou en organisent moins. D'autres misent sur l'évaluation continue. C'est le cas de l'école secondaire bruxelloise à pédagogie Freinet, De l'autre côté de l'école, pour laquelle Amandine Tuerlinckx, la directrice témoigne : *Chez nous, il n'y a pas d'examens : on évalue tout au long de l'année. Avec ce système, tout peut être évalué : les exercices que les élèves font en classe, leurs présentations, leurs travaux... C'est une autre manière d'évaluer qui me paraît moins chronophage que les sessions dédiées intégralement aux examens. Le suivi est assuré par quatre bulletins. Les professeurs y font des commentaires écrits détaillés, poursuit la directrice. Dans un bulletin d'élève de cinquième en français, on peut lire par exemple : "Ton style d'écriture évolue, tu fais attention au niveau de langage, attention à la cohérence temporelle ; tu lis deux livres, c'est bien : n'oublie pas de creuser davantage autour des questions de lecture." Il est possible de dire beaucoup de choses à partir de simples travaux.*⁴

Cela va dans le sens du constat fait par les acteurs scolaires dans le cadre des travaux préparatoires du Pacte pour un enseignement d'excellence : il y a trop d'évaluations dans notre système éducatif ! Face à ce constat, l'objectif du Pacte pour un enseignement d'excellence est de diminuer le temps passé à l'évaluation pour en accorder davantage aux apprentissages. Le Pacte voit l'évaluation comme un processus de suivi et de régulation des apprentissages, une mesure de la progression des élèves. Un temps devrait donc y être consacré tout au long de l'année et non seulement à des périodes précises, en vue d'un bulletin.⁵

¹ LONTIE M., *L'école, une machine à certifier ?*, analyse UFAPEC n°34.15, décembre 2015.

² THIEFFRY, M., « L'obsession de l'évaluation pèse sur nos élèves de secondaire », in *le Soir.be*, mardi 18 décembre 2018, <https://plus.lesoir.be/196144/article/2018-12-18/obsession-de-levaluation-pese-sur-nos-eleves-de-secondaire>

³ Idem.

⁴ Idem.

⁵ Pacte pour un enseignement d'excellence, Avis n°3 du groupe central, axe stratégique 1.5 réviser et préciser le cadre d'apprentissage, http://www.pactedexcellence.be/wp-content/uploads/2017/05/PACTE-Avis3_versionfinale.pdf, pp. 80-86.

Le bulletin, carnet de notes ?

Le rôle premier du bulletin est de répondre à une attente des parents et de la société. Les notes présentes dans le bulletin permettent de savoir où en est l'élève et, de manière détournée, de savoir comment il se situe par rapport à la moyenne de la classe. La cotation sert à mesurer, chiffrer et comparer. L'essentiel n'est-il pas d'abord de savoir comment l'élève évolue en tant que tel plutôt que de le comparer à ses camarades de classe ?

Les notes et le bulletin tel qu'il est conçu servent la société au sens large avant de servir l'élève dans son processus d'apprentissage. Les résultats des élèves peuvent être comparés au sein de la classe, au sein de l'école et de manière plus élargie entre écoles... Est-ce cela l'objectif à viser ?

Une circulaire d'octobre 2019⁶ demande aux enseignants du secondaire du réseau WBE de ne plus mettre de critique négative dans le bulletin, de ne plus comparer un élève à ses camarades ou à la moyenne de la classe. *Les commentaires rédigés dans les bulletins le sont avec mesure et bienveillance. En outre, ils précisent les lacunes mais sont formulés dans le sens de l'encouragement et de la critique positive. Les remarques font apparaître l'évolution de l'élève par rapport à lui-même (progrès, effort, attitude face au travail, etc.) et jamais une comparaison par rapport au niveau de condisciples ou à une moyenne des résultats de la classe.*⁷ Elles tracent les grandes lignes d'un conseil en matière de remédiation ou de consolidation. L'idée est de dégager du positif et de construire une critique bienveillante. Il est important pour l'estime de soi de l'élève que du positif ressorte des commentaires présents dans son bulletin.

Faudrait-il aller plus loin et envisager un autre genre de bulletin privilégiant une évaluation formative et se focalisant sur l'accompagnement de l'élève dans son processus de découverte et d'acquisition de savoirs ? Pourrait-on imaginer que ce document obligatoire et normatif devienne une source critériée et descriptive de l'évolution des apprentissages ?

C'est l'idée que propose Christophe Cavillot, ancien conseiller à la FESec⁸ : *le bulletin est un outil légalement obligatoire en tant que moyen de communication à destination des parents, mais ce n'est jamais qu'une photo instantanée de l'élève dans différentes matières, à un tel moment. Il ne doit pas dicter l'évaluation parce qu'il est prévu à telle date. Si c'est le cas, c'est un très mauvais signal, car on va accroître le temps passé à l'évaluation sans que cela ait vraiment du sens. Pourquoi ne pas envisager que le bulletin soit quasi permanent et consultable en ligne par les parents à tout moment, dans le cadre d'une évaluation continue de l'élève ?*⁹

⁶ Circulaire n°7351 du 15 octobre 2019 sur les modalités d'utilisation des bulletins destinés aux élèves de l'enseignement secondaire ordinaire et spécialisé de forme 4.

[http://www.enseignement.be/upload/circulaires/000000000003/FWB%20-%20Circulaire%207351%20\(7604_20191015_145204\).pdf](http://www.enseignement.be/upload/circulaires/000000000003/FWB%20-%20Circulaire%207351%20(7604_20191015_145204).pdf)

⁷ Idem, p 7.

⁸ Fédération de l'enseignement secondaire catholique.

⁹ LOVENFOSSE M.-N., « L'erreur ? Une occasion d'apprendre », in dossier Evaluation : donner du sens, *Entrées Libres*, n°135, janvier 2019, p 4.

Comment rendre l'évaluation positive ?

Comme l'explique Frédéric Coché, responsable du service de productions pédagogiques de la FédEFoC¹⁰, il est important pour l'élève et pour sa motivation scolaire que l'évaluation lui apporte du positif. *Quand un élève reçoit, de façon répétée, une image négative de lui, de son travail, de ses apprentissages, il se démotive et sa persévérance face aux difficultés diminue. (...) Ce qui motive les élèves, c'est de mettre en évidence leurs progrès, quels qu'ils soient, pour qu'ils prennent confiance en leur capacité d'apprendre. On peut y parvenir en les incitant à se comparer non pas aux autres, mais à ce qu'ils savaient faire au départ et en leur montrant ce qu'ils arrivent à faire aujourd'hui, et ce que sera l'étape suivante. Quand des erreurs sont commises, il faut pouvoir dire ce qui doit être amélioré, et surtout expliquer très précisément comment y parvenir, en décortiquant les étapes à franchir.*¹¹

Rendre l'évaluation positive, c'est :

- relativiser les échecs ;
- partir des erreurs comme occasion d'apprendre ;
- renforcer le sentiment de compétence ;
- renforcer l'estime de soi et la confiance en soi ;
- développer le sens de l'effort et la curiosité.

C'est aussi différencier pour s'assurer de la compréhension de tous : l'élève modèle, l'élève ayant des troubles d'apprentissages, l'élève absent pour maladie, l'élève distrait, l'élève qui aime ou non la matière, l'élève qui est dans un mauvais jour...

Avec quels moyens à disposition de l'enseignant ? L'essentiel de l'évaluation positive étant d'aider l'élève à croire en lui, en sa progression et en ses capacités, faut-il d'autres moyens qu'un regard bienveillant et une posture positive envers ses élèves et leur évaluation ?

¹⁰ Fédération de l'enseignement fondamental catholique.

¹¹ LOVENFOSSE M.-N., « L'erreur ? Une occasion d'apprendre », op. cit., p. 3.

Comment rendre l'évaluation constructive ?

Développer une évaluation constructive va plus loin et demande plus de moyens que de rendre l'évaluation positive. Cela implique de pratiquer des évaluations diagnostique et formative en plus de l'évaluation sommative.

Les objectifs d'une évaluation constructive sont de :

- identifier, en cours d'apprentissage, les difficultés et les lacunes des élèves pour les surmonter et aller de l'avant ;
- mettre en avant les blocages mais aussi les capacités des élèves ;
- accompagner le développement de la créativité de chacun ;
- encourager à apprendre et à progresser.

Il s'agit avant tout de s'adapter et de différencier les méthodes d'apprentissages. Ceci en proposant des évaluations formatives, afin de s'assurer que les élèves comprennent la matière enseignée et qu'ils acquièrent les savoirs et compétences tout au long de l'année.

La différenciation pédagogique peut prendre différentes formes. Comme en témoigne Carline Taymans, professeur de français à l'école européenne, *lors de la dernière réunion de matière, périodique et obligatoire, il est ainsi apparu (pour le français uniquement, en l'occurrence) qu'un enseignant donnait systématiquement à ses élèves les plus avancés des textes supplémentaires à découvrir seuls, pendant qu'il suivait le programme "normal" avec l'ensemble de la classe ; une collègue, en revanche, fournissait plutôt aux élèves à difficultés d'apprentissage du matériel adapté ; un autre organise chaque semaine une période de révision des cours précédents en groupes de niveaux mélangés ; un dernier change de support pédagogique (audio, vidéo, écrit, etc.) à chaque cours, pour la même matière. Parce que différencier ne revient pas seulement à prévoir de répondre aux difficultés, mais aussi à varier les méthodes d'apprentissage, pour éviter de lasser, voire d'égarer en route les agneaux dispersés.*¹² C'est précisément pour différencier les approches nécessaires à chaque élève que le Pacte pour un enseignement d'excellence a prévu dans la grille-horaire deux heures d'accompagnement personnalisé.

Mettre en place une évaluation constructive, c'est aussi permettre à l'enfant de se tromper sans être pénalisé dans une évaluation globale. Si une évaluation intermédiaire compte pour l'évaluation finale, on dit quelque chose sur le statut de l'erreur. Faire une erreur est-il considéré comme un mal en soi ou comme une possibilité de l'identifier et de la corriger pour ne plus la commettre ensuite ? L'erreur fait partie de l'apprentissage et, en cela, elle ne devrait pas être d'emblée utilisée à des fins de classement et de comptabilité pour répondre à une attente sociale...

¹² « Quand l'enseignement différencié est la norme », chronique de Carline Taymans, professeur de français à l'école européenne, in *La Libre.be*, lundi 14 octobre 2019, <https://www.lalibre.be/debats/opinions/quand-l-enseignement-differencie-est-la-norme-5da34a229978e22374daff78>

Pour une évaluation constructive, l'enseignant peut décider de :

- travailler par module et validation de compétence ;
- disposer de matériel aidant à apprendre et à s'évaluer seul ;
- permettre à l'élève de bénéficier du soutien de l'enseignant et des camarades de classe ;
- prendre le temps de corriger les évaluations en classe afin de permettre à l'élève de comprendre ses erreurs ;
- impliquer les élèves dans la construction de l'évaluation.

L'évaluation constructive peut prendre la forme d'une co-évaluation entre élèves, d'entretiens avec l'élève, de bulletins sans notes chiffrées ou encore d'un portfolio comme le propose l'école fondamentale Saint-Louis de Sclessin à Liège.¹³

Avec quels moyens à disposition de l'enseignant ? Est-il formé à l'utilisation de méthodes d'évaluation constructive ? Est-ce possible de faire de l'évaluation constructive avec des classes de 25 à 30 élèves ?

La circulaire d'octobre 2019 concernant les bulletins et évaluations dans l'enseignement secondaire du réseau WBE est source de polémique. Au niveau des évaluations, l'idée est d'insister sur des évaluations diagnostiques et formatives afin que le bulletin soit avant tout utilisé comme un outil de communication et d'information de la progression de l'élève dans ses apprentissages.

Cela n'est pas forcément du goût des enseignants qui font part de leur inquiétude et de leur colère. Ils n'apprécient pas ne pas avoir été associés et impliqués dans ce changement. La députée Elisa Groppi (PTB) a interpellé la ministre à ce sujet : *Les unités d'apprentissage sont repassées tant qu'elles sont ratées, mais cela doit se faire pendant les heures de cours. Or rien n'est prévu. Qui s'en charge et que faire avec les autres élèves pendant ce temps ?*¹⁴

Cette réaction des enseignants montre qu'ils n'ont pas les moyens à leur disposition, ou ne pensent pas les avoir, pour mettre en place une évaluation positive et constructive. Les modifications décrétales et circulaires ne suffisent pas. Il faut également penser leur mise en pratique sur le terrain...

¹³ Plus d'informations sur le Portfolio dans l'article de Marie-Noëlle Lovenfosse en annexe.

¹⁴ BAUS M., « Un nouveau système d'évaluation crée l'inquiétude », in *La Libre.be*, mercredi 18 décembre 2019, <https://www.lalibre.be/belgique/enseignement/un-nouveau-systeme-d-evaluation-cree-l-inquietude-5df935c8f20d5a0c4611294f>

Conclusion

L'évaluation dans l'enseignement obligatoire ne doit plus avoir seulement une visée certificative, mais elle est invitée à devenir formative et constructive, comme cela est prévu dans le cadre du Pacte pour un enseignement d'excellence. Apprendre, c'est aussi apprendre de ses erreurs. Il semble donc avisé de développer une évaluation davantage au service des apprentissages. A cet effet, l'évaluation est à intégrer dans la quotidienneté du processus d'apprentissage. L'évaluation positive et constructive est l'occasion de mettre l'accent sur ce que l'élève sait déjà faire, ce qui n'est pas compris et ce qu'il reste à apprendre. Dans cette perspective, l'évaluation et sa correction, le feedback, l'erreur deviennent des outils pour apprendre et l'enseignant devient un coach, un soutien aux apprentissages.

Avec les autres acteurs investis au sein du Pacte pour un enseignement d'excellence, l'UFAPEC insiste sur une priorité de l'évaluation formative et son rôle dans la remédiation : *L'évaluation formative permet à l'élève de comprendre ses faiblesses sans le stigmatiser, le pousse à aller plus loin et se dépasser. Une évaluation formative envisagée en cours d'activité vise à vérifier les progrès accomplis par l'élève et à comprendre ses difficultés. L'avis n°3 du PEE insiste particulièrement sur l'importance de l'évaluation formative et sur son rôle clé dans le processus de remédiation. En effet, l'évaluation formative a pour but d'améliorer, de corriger ou de réajuster les compétences de l'élève sans jugement. Elle donne de l'importance au plaisir d'apprendre. S'il ne faut pas oublier les évaluations sommatives, qui permettent de faire le point sur une séquence d'apprentissage et jouent un rôle dans la dynamique des apprentissages, il s'agit de se poser la question de leur pertinence et de la place que celles-ci prennent sur le temps d'apprentissage. L'idée est de toujours les inclure dans la perspective formative au bénéfice de l'élève.*¹⁵

Dans ce sens, l'UFAPEC demande de :

- faire en sorte que l'erreur soit utilisée comme levier au service des apprentissages plutôt que comme l'objet d'une sanction ou comme un outil de classement entre élèves ;
- geler les nouveaux apprentissages et prévoir un temps de révision suffisant lorsqu'une évaluation sommative est prévue dans une discipline ;
- valoriser les unités d'acquis d'apprentissage (UAA) non seulement dans la filière métier, mais également dans la filière de transition et tout au long du tronc commun ;
- évaluer les compétences de l'élève avant d'en proposer d'autres ;
- valoriser un accompagnement et une remédiation immédiats et individualisés ;
- accorder les moyens à tous les élèves pour progresser, indépendamment de la nature de leurs difficultés ;
- supprimer progressivement la note chiffrée sans perdre de vue la nécessité d'acquérir les attendus des référentiels ;
- transformer le bulletin à points (actuelle « fiche de salaire » de l'élève) en baromètre de son développement global.

¹⁵ UFAPEC, Mémoire 2019, p. 11 : <http://www.ufapec.be/politique-scolaire-1/memorandum-2015/memorandum-ufapec-2019.html>.

Annexe : Responsabilisation et autonomie¹⁶

Des notes non chiffrées, un outil pour permettre à l'enfant de suivre l'évolution de ses apprentissages, ou encore des entretiens individuels réguliers... Voici quelques mesures mises en place à l'école fondamentale Saint-Louis de Sclessin¹⁷ (Liège) dans le cadre d'une réflexion sur l'évaluation.

Nous avons pris la décision en équipe, à l'occasion de la discussion sur le PGAED¹⁸, de travailler tout particulièrement sur l'évaluation, explique Frédéric Fairon, instituteur en 5^e-6^e. Nous avons suivi plusieurs formations, notamment sur le principe Antibi¹⁹. Par ailleurs, j'ai récemment terminé un master en Sciences de l'éducation, et j'ai consacré mon mémoire à l'évaluation. Cela m'a permis d'aider mes collègues à y voir un peu plus clair sur le sujet. Tout cela nous a amenés à construire un outil : un portfolio, dont la première partie s'intitule « Je me connais ». L'enfant y regroupe des feuilles où il consigne la manière dont il voit son apprentissage, mais aussi des éléments plus personnels, comme ses ressentis à l'école. La suite se conçoit de manière plus classique, avec maths, français, éveil, anglais, religion, éducation physique. Le portfolio est vu comme un miroir des apprentissages que l'élève va pouvoir montrer à sa famille. Il choisit lui-même certaines feuilles illustrant ses réussites ou reprenant des éléments qu'il aimerait retravailler. Et il justifie son choix sur une feuille classée dans « Je me connais ».

Nous avons régulièrement des entretiens individuels avec chaque élève. Nous lui posons des questions du type : « Quelles sont tes réussites ? », « Comment as-tu fait pour y parvenir ? », pour qu'il prenne conscience que tout dépend de lui, de son travail, du temps qu'il y consacre, des demandes adressées à l'enseignant, etc. On le responsabilise, on valorise ses réussites et on lui demande de fixer le défi à relever pour la suite. Nous discutons ensemble de ce qu'il faut mettre en place pour atteindre l'objectif retenu. Les enfants en parlent aussi entre eux et en famille, toujours sur base du portfolio. Et bien sûr, nous rencontrons les parents pour discuter du travail de leur enfant. Celui-ci est présent et prépare même préalablement l'entretien avec l'enseignant. Le but, c'est vraiment de le rendre acteur de ses apprentissages.

Par ailleurs, nous utilisons des grilles d'évaluation où nous avons « traduit » les compétences pour qu'elles soient comprises par les élèves (et les parents), et où sont expliquées les stratégies à utiliser pour les acquérir, avec une série de sous-critères. Ils peuvent aussi s'autoévaluer par rapport à ces critères.

Les points ont disparu au profit d'une appréciation avec des « plus » et des « moins ». Si nous constatons des lacunes, nous regroupons les élèves en sous-groupes pour des rattrapages, on retravaille puis on refait l'évaluation. Ce qui compte, c'est que chacun puisse voir ses propres progrès. L'erreur est au service de l'apprentissage !

¹⁶ LOVENFOSSE M.-N., « Responsabilisation et autonomie », in dossier Evaluation : donner du sens, *Entrées Libres*, n°135, janvier 2019, p. 6.

¹⁷ École en encadrement différencié.

¹⁸ Projet général d'action d'encadrement différencié.

¹⁹ Système d'évaluation par contrat de confiance entre enseignant et élève proposé par André ANTIBI, chercheur français en sciences de l'éducation.